



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 5 / 134 / 2014

le 5 mai 2014

---

## **Un travail de réflexion avant les décisions**

Le Conseil Municipal, nouvellement élu, vient de prendre toute la mesure des possibilités dont il dispose pour mettre en œuvre les projets d'intérêt commun, au service des habitants.

Certes, il était conscient de la difficulté et de la lourdeur de la tâche, au regard du contexte économique et financier particulièrement contraint que j'ai d'ailleurs évoqué déjà à plusieurs reprises, notamment en décembre dernier, lors de la cérémonie des vœux.

Mais en examinant le projet de budget 2014, son premier document budgétaire de la mandature, dans le détail, article après article, l'Assemblée communale a vraiment pris conscience de la dure réalité des chiffres : après le gel des dotations de l'État, il constate leur baisse effective qui se poursuivra, ainsi que la diminution des subventions ou concours issus d'autres collectivités.

Si l'« on » voulait asphyxier les petites communes comme la nôtre, « on » ne s'y prendrait pas autrement ! A se demander si, après l'actuel projet gouvernemental de réforme institutionnelle qui prévoit de grandes régions et la disparition des départements, l'étape suivante ne sera pas la suppression des communes au profit de grandes intercommunalités...

C'est dans ces conditions préoccupantes, que les élus municipaux ont adopté le budget primitif arrêté au montant global de 691 645 €, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 223 064 € pour la section de fonctionnement
- 468 581 € pour la section d'investissement.

Comme par le passé, l'orientation porte sur la maîtrise des charges de fonctionnement, en recherchant des économies partout où cela est possible, sans pour autant affaiblir les services à la population. Il importe de continuer à gérer avec exigence.

Dans le même temps, un effort, raisonné, est également demandé aux administrés - contribuables : ainsi, une nouvelle fois, alors que la CCPRB maintient ses taux de fiscalité, la Commune propose une petite augmentation de 1%, à l'exception de la taxe professionnelle - CFE, pour les taxes d'habitation (de 11,00 à 11,11%), foncière sur les propriétés bâties (de 8,24 à 8,32%) et foncière sur les propriétés non bâties (de 50,92 à 51,43%), dégageant un surplus de produit de 842 €, ce qui représente un ratio de 2 €/habitant/an. La totalité du produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 87 720 € dont il faudra déduire 13 188 € au titre du reversement sur le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) !

Ce budget contribue à préparer l'avenir, puisque, une fois encore, il participe à la reconstitution de la cagnotte devant permettre la réalisation du programme souhaité par la majorité d'entre vous. Dans ce cadre et dans l'immédiat, les élus sont appelés à mener un travail de réflexion auquel je compte bien vous associer, à un moment ou à un autre.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

### **Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 29 avril 2014 et informations diverses**

- **Urbanisme :** la demande de certificat d'urbanisme d'information présentée par Maître Marie LOEB-OSSOLA, Notaire à COLMAR, concernant le terrain section 2 n°107 d'une superficie de 12a 79ca, au 21 Grand rue, est transmise à la Direction Départementale des Territoires pour instruction. Il en est de même des déclarations préalables, d'une part à la remise en état de la clôture (ravalement et remplacement lattes en bois) et à la reconstruction d'une clôture existante en 2008 au 11 Grand rue, présentée par M. RINGLER Michel, d'autre part à la mise en place d'un carport ouvert démontable adossé à l'habitation principale du 7 Grand rue, présentée par M. GUILHOU Patrice.
- **Représentation au sein d'organismes extérieurs et désignation dans des commissions communales :** le Conseil municipal a poursuivi la désignation de ses délégués pour les six prochaines années. Les nominations peuvent être consultées sur le tableau d'affichage. A noter que pour ce qui est du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs, le Conseil municipal, conformément à la réglementation, a proposé 12 noms de contribuables de la commune, dont 1 extérieur au

village, pour les commissaires titulaires et autant pour les suppléants, sachant que le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera, sur cette liste, 6 titulaires et 6 suppléants.

- **Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire :** pour faciliter et renforcer l'efficacité de l'administration de la commune, le Conseil Municipal, comme le prévoient les textes, a délégué certaines de ses compétences au Maire (réalisation d'emprunts et passation de marchés, sous certaines conditions,...).
- **Dépenses relatives aux gratifications offertes par la Commune :** Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager ces dépenses et en a défini le cadre.
- **Comptes rendus de diverses réunions par le Maire :**
  - le 16 avril 2014 : présentation de l'ensemble des directions et services de l'État du Département aux maires, suite au dernier renouvellement des conseils municipaux. In fine de la réunion, le Maire a pu avoir un entretien avec le Secrétaire Général de la Préfecture, M. Christophe MARX, au sujet de l'intercommunalité dans le secteur.
  - le 17 avril 2014, séance du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun : - fonds de concours pour la commune d'Andolsheim pour 2014 ; - compte administratif 2013 du Budget Général M14 ; - Budget primitif 2014 M14 : le volume du budget est arrêté à 4 235 000 € s'équilibrant en recettes et dépenses à 3 669 500 € pour la section de fonctionnement et à 565 500 € pour la section d'investissement ; les taux intercommunaux de la fiscalité sont maintenus, sans augmentation ; - Anim'jeunes - Pâques 2014, fixation des tarifs.

Le Maire rend compte du débat sur l'avenir de l'intercommunalité et notamment des relations de la CCPRB avec la CAC ; il rappelle à cet égard les propos du Président de la CAC, rapportés par la presse, quant au périmètre de la CAC dans le futur : « la porte est ouverte » avec cependant des conditions : « l'adhésion ne sera pas collective, elle suppose la volonté des conseils municipaux concernés ; ça doit aussi reposer sur les compétences exercées par la CAC et non sur celles à transférer d'une autre intercommunalité ; et il faut l'accord des conseillers communautaires. »

- **Lettre du 17 avril 2014 du Préfet du Haut-Rhin, concernant le devenir de la mise à disposition des services de l'État pour assurer l'assistance technique à l'instruction des demandes d'urbanisme :** la CCPRB ayant une population inférieure à 10 000 habitants, la mise à disposition des services de l'État serait toujours possible.

- **Lettre du 23 avril 2014 de l'EFS (Etablissement Français du Sang – Alsace) :** la collecte organisée à Jepsheim le 17 avril 2014 a permis d'accueillir 72 donateurs de sang, dont 15 donateurs habitant Riedwihr. Merci à eux !
- **Rappel concernant la commémoration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945 :** la Fête de la Victoire sera célébrée à Riedwihr, le 8 mai 2014 à 19 heures, sur le parvis du Monument aux Morts ; les habitants sont invités à cette cérémonie commémorative qui est suivie sur place de nominations au sein du Corps de Première Intervention, et du verre de l'amitié dans la Salle des Fêtes.
- **Arnaques à la carte bancaire :** il a été signalé des appels téléphoniques de personnes se faisant passer par des employés d'entreprises « nationales », telles que ERDF, France Télécom,... et qui, sous des prétextes alléchants, demandent le numéro de la carte bancaire. Surtout, ne communiquez aucun numéro, ni renseignement !

Par ailleurs, suite aux vagues récentes de cambriolages dans le secteur, la Gendarmerie, outre son appel à la collaboration de la population, communique une fiche d'informations sur « la protection des installations agricoles », dans le cadre d'une campagne de conseils pour prévenir les actes de délinquance. Ce document est disponible sur le présentoir, à l'entrée de la mairie.

### **Élections des représentants au Parlement européen du 25 mai 2014**

Le scrutin est ouvert à 8h00 et clos à 18h00, le dimanche 25 mai 2014, dans la Salle des Marronniers.

#### ***Communication de L'Amicale des Donneurs de Sang de Riedwihr-Jepsheim***

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de Riedwihr-Jepsheim, se tiendra le

**vendredi 23 mai 2014 à 20H  
à la salle des Marronniers à RIEDWIHR.**

A cette occasion nous vous ferons partager notre rapport d'activités, ainsi que notre rapport financier. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'Amicale pourront se déclarer et seront les bienvenues.

**Nous vous invitons tous chaleureusement.**